

Luxembourg, le 13 juin 2018

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO  
Président de la Chambre des Députés  
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH  
PARTEI

Chambre des Députés  
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit  
B.P. 510  
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1  
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu  
www.dp.lu

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures:

*« La bifurcation près de la Poste à Colmar-Berg pose depuis longtemps des problèmes de sécurité. En effet, à cet endroit ne se rencontrent pas seulement les véhicules passant par la N7 et la N22, mais également ceux venant du CR 345 (rue de Mertzig), qui débouche entre autres dans la rue de la Poste, cette dernière menant tout droit vers la bifurcation évoquée en touchant également la N22 (avenue Gordon Smith).*

*Aux heures de pointe, lorsque des véhicules arrivent de tous les côtés, il devient non seulement difficile d'accéder à la N7 (voie prioritaire) en venant p. ex. de la N22. L'on constate également des formations fréquentes de bouchons qui peuvent être à l'origine de problèmes de sécurité.*

*Voilà pourquoi j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures :*

- Monsieur le Ministre peut-il fournir des précisions relatives aux nombres d'automobiles qui passent tous les jours par la bifurcation en question, notamment aux heures de pointe?*
- Monsieur le Ministre peut-il indiquer, le cas échéant, si le ministère a déjà réfléchi à un réaménagement éventuel de cette bifurcation afin d'améliorer la sécurité en ce lieu précis ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

André BAULER  
Député